

# VILLE de SAULIEU

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE MANIFESTATION PUBLIQUE SUR LIEU NON SPORTIF

Je soussigné (e) (Nom-Prénoms) .....

Domicilié (e) à .....

Agissant pour le compte de l'association.....

Siège social : .....

Qualité au sein de l'Association (Président, Trésorier, Secrétaire etc...) : .....

1) Ai l'honneur de solliciter l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories

*(regroupant les boissons sans alcool et les boissons fermentées non distillées : le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes de 1 à 3 degrés d'alcool).*

◆ Lieu.....

◆ A l'occasion de (indiquer la manifestation).....

◆ Du..... à.....heures.

◆ Au..... à.....heures.

2) M'engage à ouvrir le débit de boissons temporaire en respectant les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 98-DRLP/2-196 en date du 28 avril 1998.

3) la présente demande est la.....de l'année. (limite 5 par an)

Le.....

Signature

**IMPORTANT** – Le Maire devant prendre un arrêté dont ampliations doivent être transmises à Mr le Sous-Préfet de Montbard et à Mr le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la présente demande doit être adressée à la Mairie 15 jours au moins avant la date de la manifestation concernée.